

Séance ordinaire du conseil municipal

4 février 2026

Ne laissez pas votre infolettre passer la Saint-Valentin seule... Dites-lui oui !

La Ville veut regagner votre coeur

On s'ennuie de vous

/ 1.

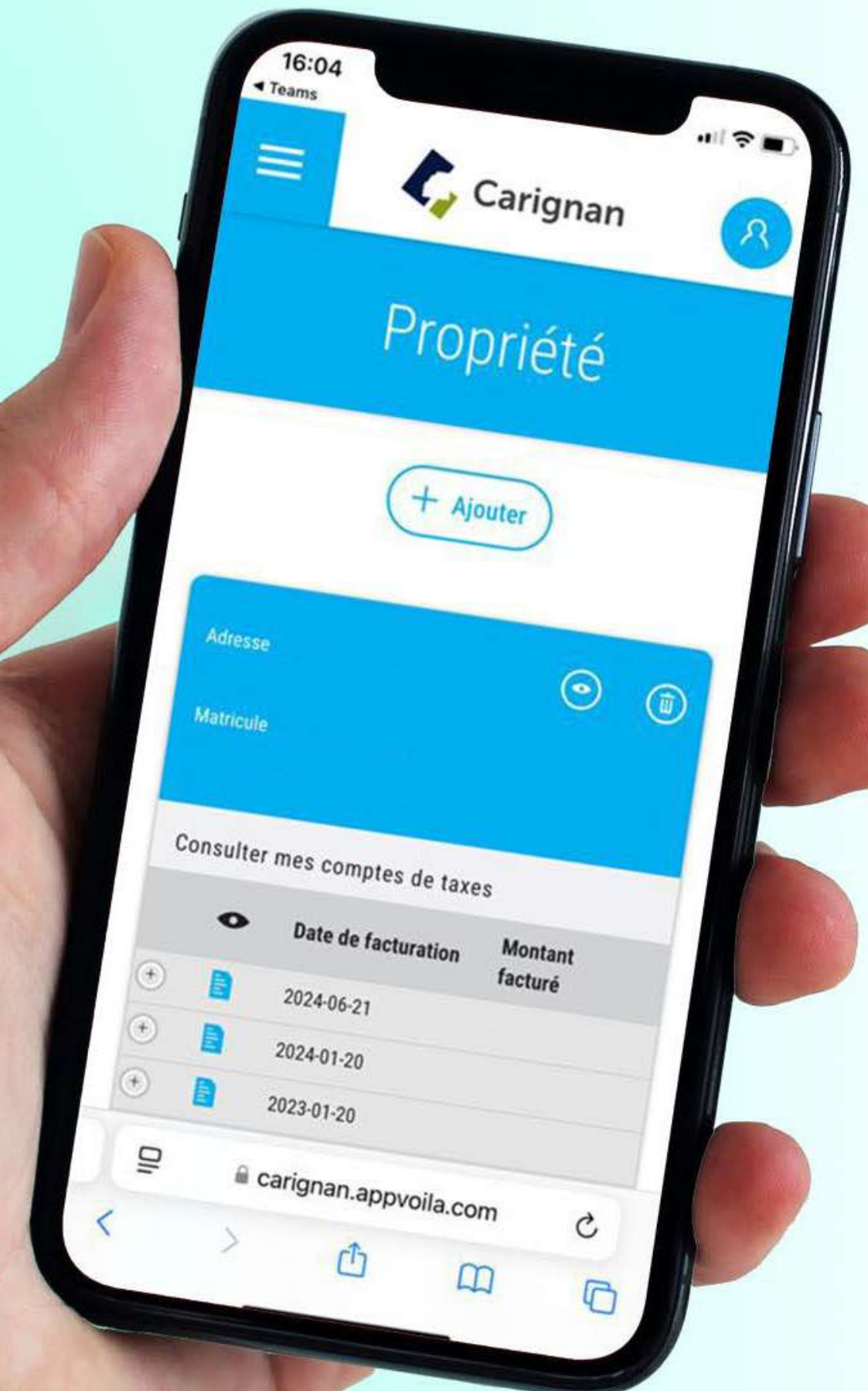
Ouverture de la séance et mot du maire

Nouvelle interface Voilà! PORTAIL CITOYEN



Le solde de votre compte de taxes est désormais en ligne

Inscrivez-vous à la version électronique dès maintenant



Accueil ▸ Services ▸ Services municipaux ▸ Hydro-Québec

Hydro-Québec



<https://www.carignan.quebec/services/services-municipaux/hydro-quebec/>

La Ville de Carignan travaille activement avec Hydro-Québec afin d'améliorer la fiabilité du réseau électrique sur son territoire et de mieux informer les citoyens quant aux interventions en cours et à venir.

Cette page regroupe l'ensemble des informations pertinentes, les suivis en cours ainsi que les liens utiles en lien avec les pannes, la sécurité et la maîtrise de la végétation.

▲ Rencontre entre Carignan et Hydro-Québec – 21 janvier 2026

Le 21 janvier 2026, la Ville de Carignan a rencontré Hydro-Québec afin d'obtenir



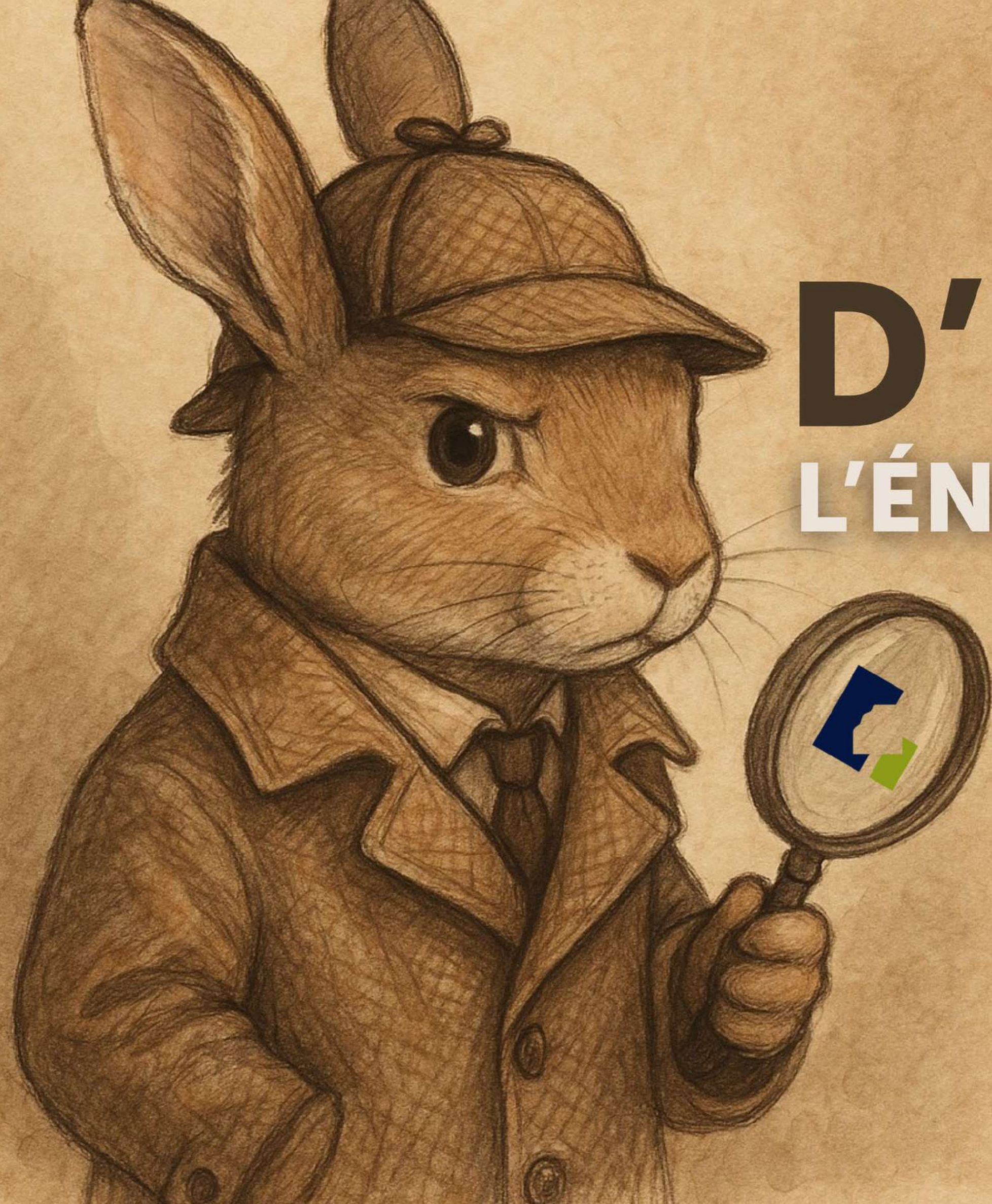
Notre infolettre est en peine d'amour...

**La Ville veut regagner votre coeur
On s'ennuie de vous**



Rendez-vous sur carignan.quebec pour vous abonner !





JEU D'ÉVASION

L'ÉNIGME DE PÂQUES !

Du 16 mars au 5 avril 2026

Tous les détails sur carignan.quebec

INAUGURATION

SAMEDI 7 FÉVRIER DE 14 H À 16 H • 2079, RUE HENRIETTE



MUSIQUE



BEIGNES ET BOISSONS CHAUDES

ESPACE FOYER



PLACE PUBLIQUE
DE LA MG3



JEUX EXTÉRIEURS



FOYER AU BOIS



Carignan

CONNECTÉE
DE NATURE

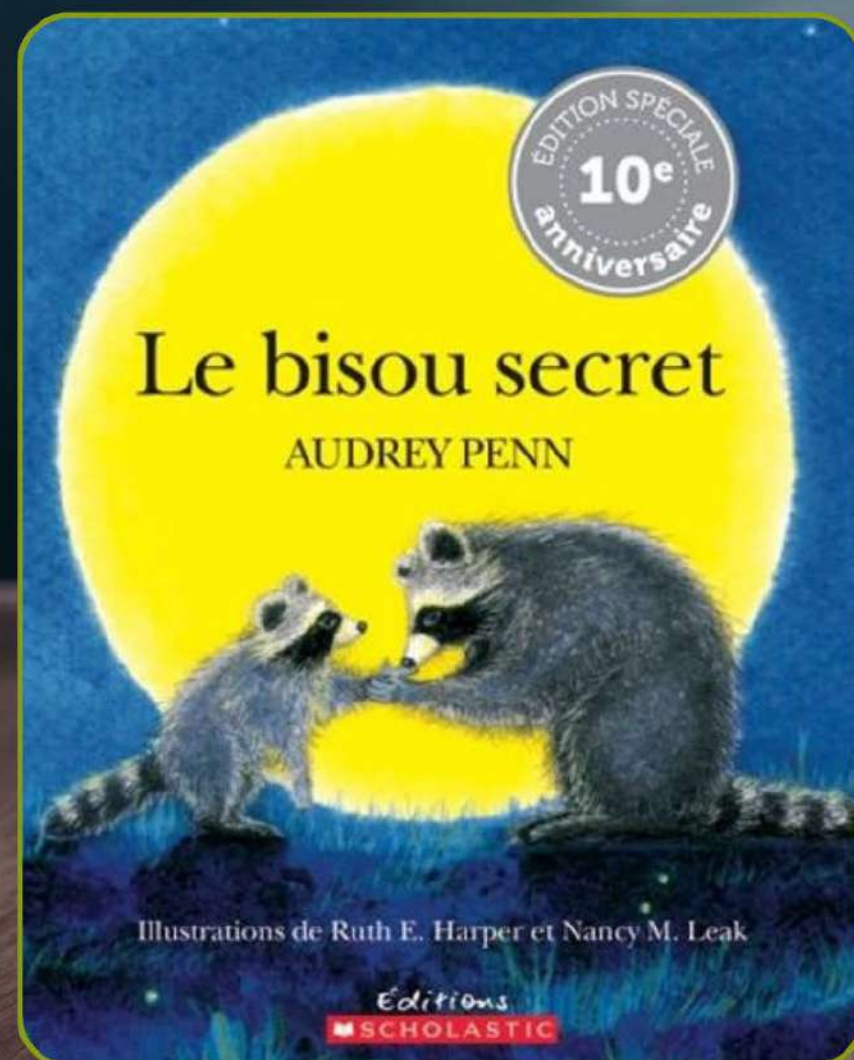
Tous les détails sur carignan.quebec

HEURE DU CONTE

Double
présentation !

THÉMATIQUE L'AMOUR ET LA FAMILLE

Maison des générations Ginette-Grenier (2079, rue Henriette)



Plus d'informations sur carignan.quebec

Samedi 14 février

TOURNOI DE HOCKEY

FAMILLE 2026





Carignan

/ CONNECTÉE
DE NATURE



JEANICK FOURNIER

Dans le cadre des
Spectacles musicaux intimistes

20 FÉVRIER 19 H

**Maison des générations
Ginette-Grenier**

Pour plus d'informations
carignan.quebec

/ 2.

Période de questions

/ 3.

Adoption de l'ordre du jour

/ 4.

Approbation du procès- verbal

/ 4.1

**Séance ordinaire du
14 janvier 2026**



5. Direction générale et greffe

/5.1

Correction

D'OCTROYER le contrat de nettoyage et inspection de conduites et stations de pompage avec option de renouvellement pour 2 années additionnelles, à l'entreprise Can-Inspecc Inc. pour un montant annuel de 86 837,17 \$ taxes incluses;

Dépôt

Procès-verbal de correction en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes

Résolution 25-12-380

/5.2



**Déclaration d'un
chien croisé
Rottweiler & Pitbull
potentiellement
dangereux et
émission
d'ordonnances**

/ 5.3



**Déclaration d'un
chien Akita Inu
potentiellement
dangereux et
émission
d'ordonnances**

/ 5.4

Autorisation de signature

Entente d'occupation temporaire des locaux municipaux durant la phase II des travaux du centre sportif

IONYX



6. Ressources humaines

/ 6.1



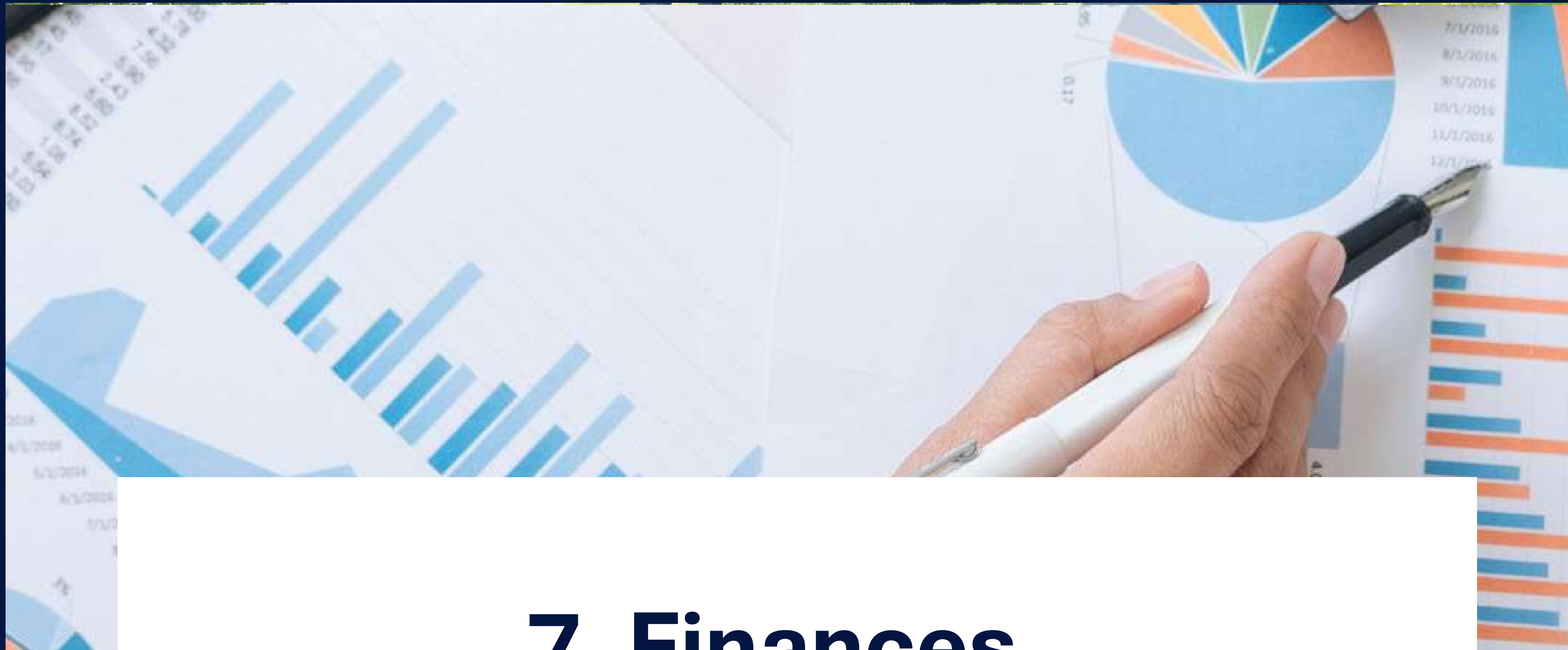
**DIRECTEUR
SERVICES
TECHNIQUES**

Bienvenue dans l'équipe
FRANCISCO!



Embauche
**Directeur des
services
techniques**





7. Finances

/7.1

Dépôt

**Liste de
commandes
Janvier 2026**

/7.2

Déboursés du mois

Janvier 2026



**Le total des
déboursés s'élève à
3 738 192, 62 \$**

/7.3



Un paiement comptant sera réalisé sur les règlements d'emprunt suivants:

- **REG 428 : 193 900 \$**
- **REG 465 : 11 900 \$**
- **REG 523 : 454 800 \$**
- **REG 527 : 407 900 \$**
- **REG 536 : 636 948 \$**

Autorisation

Appropriation de surplus affectés dette 1 705 448 \$ pour l'année 2026

/7.4



**Installation de caméra surveillance
sur le site du nouveau garage
municipal**

Amendement

**Politique
administrative
relative à
l'utilisation de la
vidéosurveillance
sur les lieux publics**



8. Génie et travaux publics

/ 8.1 Adoption

Plan de protection des sources d'eau potable - COVABAR



/ 8.2 Octroi de contrat

**Prolongement de la piste multifonctionnelle entre les
rues Gertrude et Marie-Anne**

Construction Techroc Inc. 154 102,58 \$



/ 8.3



**Kemira Water Solutions Canada
Inc. – 56 337,75 \$**

**Autorisation de
dépenses**

**Achat de produits
chimiques
nécessaires au
traitement de
l'eau potable pour
l'année 2026**



9. Urbanisme et développement durable

/ 9.1

Demande de modification au
PIIA 2024-076 – Lot 6 634 623 –
2004-2006, rue Gertrude

**Changement des
matériaux de
revêtement et
modification de la
fenestration à l'avant
du côté gauche**



/9.2

Demande de modification au
PIIA 2024-077 – Lot 6 617
855 – 2286-2288, rue
Gertrude

Changement des matériaux de revêtement extérieur



/9.3

Demande de modification au
PIIA 2024-078 – Lot 6 617 856 –
2290-2292, rue Gertrude

Changement des matériaux de revêtement extérieur



9.4

Demande de modification au
PIIA 2024-079 – Lot 6 617 857
– 2294-2296, rue Gertrude

Modification du revêtement extérieur et en l'absence de revêtement léger en façade



/9.5

Demande de modification au
PIIA 2025-074 – Lot 6 476 878
– 2287-2289, rue Éthel Est

Retrait du 3e étage entraînant la modification de la toiture



9.6

Demande de PIIA 2025-095 –
Lots 2 597 703 et 3 157 383 –
2348, rue Henriette

Construction d'une résidence unifamiliale isolée



/9.7

Demande de PIIA 2025-104 –
Lot 2 601 475 – 3450, rue
Marcil

Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée



/9.8

Demande de PIIA 2025-108 –
Lot 6 553 492 – 2329-2331,
rue Henriette

Construction d'une résidence unifamiliale isolée avec unité d'habitation accessoire attaché



/ 9.9

Demande de PIIA 2025-109 –
Lot 2 599 173 – 3440, rue
Lareau

Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée



/ 9.10

Demande de PIIA 2025-110 –
Lot 5 990 109 – 2379, ch. de
Chambly

Installation d'une enseigne



/ 9.11

Demande de PIIA 2025-114 –
Lot 6 562 525 – 2555 chemin
Bellevue

Installation d'une enseigne



/ 9.12

Demande de PIIA 2025-118 –
Lot 4 945 774 – 2118, rue
Gertrude

Rénovations d'une habitation unifamiliale isolée



/9.13

Demande de PIIA 2025-120 –
Lot 2 600 021 – 1909, chemin
Bellerive

Rénovations de la résidence unifamiliale isolée



/9.14

Demande de PIIA 2025-123 –
Lot 2 599 332 – 2976, rue
Bouthillier

**Agrandissement de
la résidence
unifamiliale isolée
comprenant une
unité d'habitation
accessoire attachée
de type
intergénérationnel**



/9.15

Demande d'usage conditionnel
2025-124 – Lot 2 599 332 –
2976, rue Bouthillier

Aménagement d'une habitation trigénérationnelle





11. Loisir, culture et vie communautaire

/ 11.1

Autorisation Accréditation des organismes pour l'année 2026

**Un total de 38 organismes
seront accrédités**

/ 11.2

**Demande d'aide
financière**

**Société
canadienne du
cancer – Relais
pour la vie de
Chambly**

250 \$



/ 11.3

Autorisation de signature

**Entente
camps de jour
Camp jeu –
Été 2026**



/ 11.4

**Autorisation de
signature – Lettre
d'appui – Fonds
MRCVR - Projet
Flow - L'art en
mouvement -
Stéphanie Laurin et
Alexandre Miller**

300 \$





13. Réglementation

13.1

Adoption

Second projet de règlement numéro 483-41-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U (Sécurité des piscines & usages des zones IDI-489 et IDI-490)

Objectifs

1. Modifier les normes relatives à la sécurité des piscines ;
2. Permettre l'entreprise Dessercom Inc., une entreprise œuvrant dans le domaine du transport médical, à s'implanter dans la zone IDI-489;
3. Par la même occasion, revoir et uniformiser l'ensemble des usages autorisés dans les zones IDI-489 et IDI-490, zones constituant l'îlot déstructuré industriel situé à l'angle des chemins Brunelle et du Coteau-de-Trèfle Sud.

1 Piscine

Concordance avec les normes imposées par la réglementation provinciale

Clarifier l'application des normes en référence au guide d'application du Gouvernement du Québec

Ajuster les dispositions relatives aux droits acquis, suite au report de l'exigence de mise aux normes par le Gouvernement du Québec;

2 Implantation de Dessercom Inc. dans la zone IDI-489

3 Révision et uniformisation de l'ensemble des usages autorisés dans les zones IDI-489 et IDI-490



Avis de motion
14 janvier
2026

Adoption 1^{er} projet
de règlement
14 janvier
2026

Assemblée
publique de
consultation
4 février
2026

Adoption 2^e projet
de règlement
4 février
2026

Adoption du
règlement
4 mars
2026

Certificat de
la MRC
À venir

Entrée en
vigueur
À venir

/13.2

Adoption

Règlement numéro 483-40-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U (Énergir & Grille IDC-186)

Objectifs

1. Clarifier le règlement de zonage afin d'autoriser les travaux de réfection et d'agrandissement du poste de suppression d'Énergir situé aux abords de la route 112;

2. Permettre les entreprises Les Habitations Luxury et PC Qualité Toits à occuper le bâtiment du 2239 chemin de Chambly

1



2



/ 13.3

Adoption

Projet de règlement 495 (2026) concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement no 495 (2022)

Objectif

Afin de respecter les obligations prévues par la loi, la Ville doit adopter, au plus tard le 1^{er} mars 2026 (année post-électorale), un code d'éthique, qu'il soit modifié ou non.



- Le règlement doit être adopté par les élus de la Ville de Carignan avant le 1^{er} mars 2026.
- Les membres du conseil municipal participeront à des formations en éthique et déontologie conformément à la Loi.
- Le conseil se réserve le droit de modifier le règlement en cours de mandat.

Avis de motion
14 janvier
2026

Dépôt et présentation
du projet de règlement
14 janvier
2026

Adoption du
règlement
4 février
2026

Entrée en
vigueur
À venir

/ 13.3

Adoption

Projet de règlement 495 (2026) concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Carignan et remplaçant le règlement no 495 (2022)

Objectif

Afin de respecter les obligations prévues par la loi, la Ville doit adopter, au plus tard le 1^{er} mars 2026 (année post-électorale), un code d'éthique, qu'il soit modifié ou non.

Buts poursuivis par le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Carignan :

- **Refléter les valeurs qui sont priorisées par la ville dans la prise de décision des membres du Conseil;**
- **Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision et la conduite des élus;**
- **Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;**
- **Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.**

Les règles énoncées dans ce Code concernent, notamment, l'indépendance de jugement des élus dans l'exercice de leurs fonctions eu égard à leurs intérêts personnels, l'utilisation ou la communication des renseignements confidentiels, le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites, les dons et autres avantages, l'utilisation des ressources de la Ville ainsi que l'après-mandat.

14. Information

